

## Orientation après la Licence.

Par **mathilde**, le **30/08/2013** à **20:49**

Bonjour à tous,

Je sors de L1 et j'entre en L2 dans une semaine, tout en étant assez stressée quant à ce que j'ai entendu sur la L2; même si je m'en sors avec 13 en fin de première année à Rennes), je reste nerveuse. Mais ce n'est pas le sujet ..

Je me demande juste s'il est possible après la licence de faire une pause d'un an et aller étudier à l'étranger afin de devenir complètement bilingue ? Est ce un mauvais choix, ou au contraire, est ce que cela pourrait être valorisé dans un dossier ?

Cordialement,

Par **lolo7**, le **30/08/2013** à **21:29**

Bonjour,

La licence droit-langues aurait du être ta voie.

Par **Jay68360**, le **31/08/2013** à **00:12**

Bonsoir,

Le plus judicieux dans les études de droit est de suivre la voie erasmus, je te renvoie sur ce sujet <http://www.juristudiant.com/forum/quand-partir-en-erasmus-t19880.html>, qui conseille très justement de l'effectuer en troisième année pour les diverses raisons exposées.

Le problème avec les années de césure étant le manque d'encadrement et de facto le manque de lisibilité sur la teneur de cette année qui pourrait passer pour oisive. Ainsi, avec l'encadrement procuré par le programme Erasmus et un diplôme sanctionnant ton niveau de langue, la difficulté n'existe plus et c'est bien sûr un plus pour un dossier que de maîtriser une langue étrangère, l'anglais principalement.

Par **Newjurist**, le **31/08/2013** à **00:12**

Bonsoir,

Faire une pause est une tendance anglo-saxonne qui n'est pas à retenir dans un cursus universitaire français.

Il vaudrait mieux, dans cette optique, faire une année en Erasmus, bien mieux valorisé ! Attention tout de même à l'université dans laquelle tu souhaites te diriger. J'ai déjà développé cela dans un autre sujet d'hier "Quand partir en Erasmus".

Je viens de voir la réponse complète précédente, tout est dit :).

Par **Yn**, le **31/08/2013** à **13:34**

Utilise la fonction recherche, de nombreux topics, très complets, existent.

[citation]Je sors de L1 et j'entre en L2 dans une semaine, tout en étant assez stressée quant à ce que j'ai entendu sur la L2; même si je m'en sors avec 13 en fin de première année à Rennes), je reste nerveuse[/citation]

Tu n'as pas à t'inquiéter. Ta moyenne témoigne d'un travail sérieux et d'une bonne compréhension de la méthodologie.

Tu vas maintenant attaquer les matières fondamentales pour ta future carrière de juriste : le droit des obligations et le droit administratif.

La principale difficulté de la L2 réside dans la compréhension de ces deux matières car les logiques sont différentes. Rien n'est impossible avec un travail régulier.

Par **mathilde**, le **12/09/2013** à **21:50**

Merci pour vos réponses, je vais me renseigner sur Erasmus ..

Yn, j'avoue que j'ai l'impression bien qu'ayant travailler l'an passé d'avoir eu des notes dignes d'un coup de chance .. c's pour cela que la L2 m'effraie ..